



**THERMES MARINS
MONTE • CARLO**

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

L'établissement « Thermes Marins Monte-Carlo » ("L'Etablissement"), appartenant au Groupe Monte-Carlo Société des Bains de Mer, offre des prestations et activités dédiées au bien-être, au maintien de la forme ainsi qu'à la détente pouvant être pratiquée dans: une piscine de mer chauffée; une salle de cardio musculation et de stretching; un espace balnéo comprenant: Sauna, Hammam, Bain froid, fontaine à glace, un bain à remous en extérieur, une piscine, un espace solarium extérieur, ainsi qu'une salle de cardio-training et plateau de musculation Technogym (Espace Fitness) sont également à usage de sa clientèle.

En fréquentant l'Etablissement, nos clients et membres doivent, afin d'assurer la quiétude des lieux et de bénéficier de tous les bienfaits d'un moment de détente, respecter les dispositions du présent règlement intérieur, tant pour sa partie I-Les Espaces du Wellness que pour sa partie II-Conditions Générales, ainsi que se conformer aux instructions données par le personnel de l'Etablissement et respecter les prescriptions et interdictions qui y sont affichées.

Il est demandé aux membres et clients, dès leur arrivée dans l'Etablissement, de prendre connaissance du présent Règlement Intérieur, dans son intégralité.

Les conditions de souscription à l'abonnement annuel sont mentionnées au Titre II-Conditions Générales ci-après.

I- LES ESPACES DU WELLNESS

Conditions générales d'accès:

- Hors week-ends des Grands Prix de Formule 1 et Historique, les espaces Wellness de l'Etablissement sont accessibles, selon les moyens suivants : (i) sur présentation d'une carte d'abonnement valide, (ii) par l'acquittement d'une entrée unitaire ou (iii) sur justification d'un séjour en cours au sein de l'Hôtel de Paris Monte-Carlo ou de l'Hôtel Hermitage Monte-Carlo,
- Les enfants de moins de douze (12) ans doivent obligatoirement être accompagnés d'une personne majeure.

Responsabilité :

- Les enfants de moins de 18 ans sont sous l'entière responsabilité de leur parent et/ou de l'adulte ayant leur garde et sont tenus de les informer et leur demander de respecter les règles édictées au sein du présent Règlement.

PISCINE – SOLARIUM – BAIN À REMOUS

Hygiène:

- Le port d'une tenue en lycra ou d'un maillot recouvrant les parties intimes du corps est obligatoire pour la baignade et la circulation entre les espaces.
- Le port de mules de piscine est obligatoire pour la circulation entre les espaces.
- Les bébés doivent porter des "couches piscines"
- Les personnes présentant des signes de plaies ou infections cutanées doivent présenter un avis médical autorisant la baignade.
- Avant chaque bain, il est obligatoire de prendre une douche savonnée et d'utiliser les pédiluves situés autour du bassin.
- Les gommages, le rasage, ainsi que l'usage de produits cosmétiques shampoings ou tout autre produit pouvant se répandre dans l'eau, sont interdits à bord des bassins.
- Les cheveux longs doivent être attachés, étant précisé que le bonnet de bain est fortement recommandé.
- Les peignoirs et les serviettes sont à disposition aux vestiaires et doivent être restitués.
- La consommation des boissons et la restauration ne sont autorisées qu'au sein du restaurant l'Hirondelle, du bar l'Atlantide ou du solarium extérieur. Il est strictement interdit de consommer des plats et boissons provenant de l'extérieur.

Courtoisie:

- La piscine, le solarium et le bain à remous étant des lieux de détente, il est demandé à notre clientèle de ne pas crier, ni courir, ni sauter, ni plonger et d'adopter un comportement calme, agréable et respectueux. Les téléphones portables sont mis en mode silencieux, les conversations téléphoniques devant être établies dans le respect des lieux et des personnes.
- Des cours collectifs étant régulièrement dispensés en piscine, il est demandé à notre clientèle d'en respecter le bon déroulement.

- Pour le confort de chacun, il est interdit d'utiliser des objets personnels tels que bouées, palmes, tubas et jouets dans l'espace piscine et ce, sans l'autorisation du maître-nageur.

Charte de bien-être:

Le plagiste placera le client à son arrivée sur un transat, selon les disponibilités, étant précisé que :

- Les transats ne peuvent être réservés avec une serviette ou tout autre effet personnel,
- Dès lors que le client quitte l'espace piscine, solarium ou bain à remous, même pour un soin ou un déjeuner, il devra libérer le transat occupé par ses soins et récupérer ses effets personnels, faute de quoi le personnel de l'Etablissement se réservera le droit de libérer les transats, ce, dès que l'espace sera quitté.

HAMMAM - SAUNA - BAIN FROID - FONTAINE À GLACE

Conditions d'accès particulières :

- L'accès au Hammam, sauna, bain froid et fontaine à glace est interdit pour les enfants de moins de 5 ans,
- Pour leur sécurité, les enfants de 5 à 12 ans doivent être accompagnés d'un de leurs parents ou d'un adulte dûment habilité
- L'usage de l'hammam, du sauna, du bain froid et de la fontaine à glace est interdit aux personnes sous l'influence d'alcool ou de substances psychotropes, ainsi qu'après une séance de sport ou un exposition solaire.
- L'accord préalable d'un médecin est obligatoire pour toute personne suivie médicalement (grossesse, affection cutanée, maladies contagieuses, personnes sous traitement médical).

Hygiène:

- Les soins corporels de type: rasage (visage uniquement) sont uniquement autorisés dans le Hammam Homme.
- Les shampoings et l'usage de cosmétiques sont proscrits.
- Le savon noir naturel ainsi que les gommages sont autorisés à condition qu'ils soient inodores.
- L'usage d'huiles essentielles est strictement interdit.
- Avant toute séance, une douche savonnée préalable est demandée.

Courtoisie:

- Le port de la serviette vivement recommandé, est obligatoire en présence de mineurs.
- La mixité est interdite. (Sauf cas exceptionnel de fermeture liée à une maintenance technique - une information sous forme d'affichage sera alors mise en place)

Sécurité :

- Une séance de hammam ou de sauna dure 10 minutes et doit être suivie d'une douche tempérée ou d'un passage vers la fontaine à glace et le bain froid, puis d'une période de repos de 10 minutes minimum, sans excéder 3 séances consécutives.
- En cas de problème, une alarme est située près des salles chaudes.

SOINS

- Il est conseillé au client d'arriver 20 minutes avant l'heure de son rendez-vous afin de pouvoir se préparer sereinement à vivre son expérience et ses soins.

ESPACE FITNESS – SALLE DE CARDIO TRAINING PLATEAU DE MUSCULATION TECHNOGYM

Contre-indication médicale:

- Tout client qui utilise la salle de cardio-training et le plateau de musculation Technogym doit s'être assurée auprès d'un médecin qu'il n'a pas de contre-indication pour la pratique de ces activités.
- Plus généralement, le client doit s'assurer auprès d'un médecin de sa capacité à suivre un entraînement physique.

Conditions d'accès particulières:

- L'espace Fitness est accessible aux adultes et aux enfants de plus de 14 ans.
- Il est précisé que les enfants de 14 à 18 ans peuvent profiter des appareils de cardio-training ou accéder à l'espace "salle de cours collectifs" uniquement en présence d'un adulte dûment habilité lors de leur séance, et ce, sous réserve de la signature d'une décharge.

Hygiène:

- Une tenue de sport est obligatoire (chaussures de sport, short ou jogging)
- Laisser la machine propre à l'issue de l'utilisation, des lingettes antiseptiques sont à cet effet à votre disposition.
- Aucune nourriture n'est autorisée dans l'espace Fitness, excepté celle mise à disposition dans ce même espace.

Matériel:

- En dehors des heures de cours collectifs et des périodes de privatisation, une salle d'étirement/stretching et une salle attenante sont à votre disposition: le planning hebdomadaire des cours est affiché.
- Tout le matériel mis à disposition doit être rangé après utilisation.
- Le matériel spécifique des cours collectifs reste à l'usage exclusif des cours et ne peut faire l'objet d'un prêt.

Cours collectifs:

- La réservation pour la participation aux cours collectifs "fitness" est obligatoire et limitée à 8 participants.
- Pour le bon usage et la qualité des cours de fitness dispensés; 3 no-shows aux cours collectifs fitness implique une suspension de réservation pendant 15 jours à la date du dernier no-show.

Sécurité:

- L'usage de toutes les machines et appareils des salles est effectué sous la responsabilité de l'utilisateur. Le client devra préalablement s'informer des modalités d'utilisation de chaque appareil, ce, auprès des coach-conseils à disposition tous les jours de 7h à 21h.
- L'utilisation des machines est interdite aux personnes sous influence d'alcool ou de substance psychotrope/
- Les objets de valeur doivent être déposés dans le casier attribué à cet effet et situé aux vestiaires du niveau -3.

II- CONDITIONS GÉNÉRALES

CONFORT – HYGIÈNE – SÉCURITÉ – RECOMMANDATIONS - INTERDICTIONS

L'Etablissement est dédiée au bien-être et à la sérénité.

La convivialité, l'hygiène et le respect de l'autre demande à chacun de se conformer à certaines règles telles que, cette liste n'étant pas exhaustive:

- Les animaux ne sont pas autorisés à l'intérieur de l'Etablissement, excepté les chiens guides d'aveugles ou d'assistance (sur présentation d'un certificat médical),
- Les portables sont en mode silencieux et les appels doivent être pris uniquement dans le lobby situé près de l'accueil au niveau -2
- Il est strictement interdit de prendre des photographies de l'Etablissement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sauf autorisation spécifique de Monte-Carlo S.B.M.
- Les clients sont tenus de respecter la propreté des espaces et les équipements. Les ordures, papiers, débris ou objets quelconques doivent être déposés dans les corbeilles disposées à cet effet.
- Afin d'éviter tout risque de noyade, sortir immédiatement en cas de fatigue ou somnolence.

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur de l'Etablissement.

Il est strictement interdit de se livrer à des jeux pouvant porter atteinte à la tranquillité des clients.

L'accès à l'Etablissement pourra être interdit à toute personne en état de malpropreté ou d'ébriété.

DROIT À L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS

Les clients ayant acquitté une entrée; les clients séjournant à l'Hôtel de Paris Monte-Carlo ou l'Hôtel Hermitage Monte-Carlo établissement appartenant au Groupe Monte-Carlo S.B.M; ainsi que les membres, bénéficient de l'accès illimité aux activités suivantes :

- Piscine en eau de mer chauffée, Sauna, Hammam, Bain à remous et Solarium (hors week-ends des Grands Prix de Formule 1 et Historique)
- Cours de Fitness et aquafitness dispensés en piscine ou en salle (le planning des cours est disponible sur le site internet de l'Etablissement et affiché à la réception et peut être modifié sans préavis).

Les maîtres-nageurs de l'Établissement et les coachs sont à disposition de 7h00 à 21h00, tous les jours, dimanche et jours fériés inclus, afin de guider le client dans ses activités sportives et proposer également des cours privés.

HORAIRES

- L'espace Wellness est ouvert tous les jours, dimanche et jours fériés inclus, de 7h00 à 21h00.
- Les clients ou membres sont priés de rejoindre les vestiaires au plus tard à 21h00
- L'Établissement se réserve le droit de procéder à la fermeture de la piscine pour entretien, vérifications techniques et manifestations exceptionnelles.
- Une fermeture de l'Établissement est prévue une fois par an à des fins de maintenance, les dates considérées seront confirmées à l'accueil, ainsi que les fermetures exceptionnelles qui pourraient être décidées.
- La fermeture pour maintenance annuelle n'aura pas pour effet de prolonger la durée de l'abonnement et ne permettra pas d'accéder à un autre établissement du Resort.
- Le Solarium et la terrasse du Restaurant l'Hirondelle sont non accessibles les weekends des Grands Prix de Formule 1 et Historique.

PARKING

- Le parking de l'Établissement est strictement réservé aux clients et/ou membres ayant obligatoirement effectué une réservation ou pris un rendez-vous. Il est cependant précisé que le nombre de places de stationnement du parking étant limité, il ne peut être assuré que votre véhicule puisse être pris en charge.
- Pour toute utilisation illicite du parking par un client ou un membre n'ayant pas respecté les règles précitées, la Direction de l'Établissement se réserve le droit de lui supprimer cet avantage.
- Un service voituriers est mis à la disposition de la clientèle.
- L'utilisation du parking des Thermes Marins est possible si et seulement si la personne est présente dans l'Établissement.

RÉSERVATION DE PRESTATION – ANNULATION

- Tout soin ou rendez-vous reporté ou annulé à moins de 24 heures sera facturé dans sa totalité, il en sera de même pour tout rendez-vous non honoré.
- Tout soin ou rendez-vous réservé le jour même sera non modifiable.
- Il est précisé qu'en cas de retard, la durée du soin ou du rendez-vous sera raccourcie d'autant et facturée dans son intégralité.

RESPONSABILITÉ

Général:

- En aucun cas, l'Etablissement peut être tenu responsable en cas de perte, de vol; d'oubli ou de détérioration d'objets appartenant au client, ce, au sein de l'Etablissement.
- La sécurité étant garantie par le parfait état des installations et la stricte observation des règles de fonctionnement, les utilisateurs devront les respecter. Toute dégradation des installations sera à la charge de la personne l'ayant générée.
- L'Etablissement décline toute responsabilité en cas d'accident qui serait le fait de la non observation des recommandations et règles contenues dans le présent Règlement.

Véhicules:

- Les clients et les membres de l'Etablissement utilisant le service voiturier sont informés que l'Etablissement ainsi que leurs voituriers ne sauraient, en aucune façon, être tenus pour responsables des incidents éventuels y compris le vol, quelle qu'en soit l'origine, qui pourraient être causés aux véhicules.

Casier:

- Tout effet demeurant dans les casiers mis à disposition de la clientèle et non vidé après la fermeture de l'Etablissement sera remis à la Sécurité de la Monte-Carlo Société des Bains de Mer, aux fins de dépôt à la Direction de la Sûreté Publique de Monaco.
- Il est explicitement rappelé que l'Etablissement n'est aucunement responsable des effets personnels déposés dans les casiers par les clients.

Enfants:

- Les enfants doivent être accompagnés lors de tout déplacement au sein de l'Etablissement, y compris les vestiaires et sont placés sous la seule responsabilité des adultes ou parents qui les accompagnent.

TARIFICATION – PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Les tarifs peuvent être modifiés sans préavis.
- Le paiement des prestations complémentaires telles que soins, bar, restaurant, boutique; se fait au comptant le jour de la prestation.
- Tout client ou membre peut laisser un pourboire en indiquant le montant et la destination, ce, lors de son règlement.
- L'accès à la piscine est gratuit pour les enfants de moins de 5 ans, accompagné obligatoirement par un adulte.
- Dès 5 ans, les enfants doivent s'acquitter d'une entrée.
- Les mineurs pourront bénéficier d'un abonnement uniquement si les parents sont déjà membres et inscrits.

VESTIAIRES – CASIERS – LINGE

- Les hôtes des vestiaires reçoivent les clients au niveau -3 de l'Etablissement et indiquent, à ce moment-là, le casier attribué au client afin qu'il puisse y déposer ses affaires personnelles.
- Ce casier est sécurisé d'un code d'accès paramétré par le client ou le membre et s'ouvre automatiquement tous les soirs dès la fermeture de l'Etablissement (21h30).
- Il est demandé à la clientèle de vider tout effet de son casier en quittant l'Etablissement
- Un nouveau casier est attribué à chaque venue
- L'Etablissement fournit les peignoirs, serviettes et chaussons qui devront être restitués avant chaque départ de l'Etablissement.

PROTECTION DES INFORMATIONS NOMINATIVES

- Le traitement des informations nominatives collectées est placé sous la responsabilité de l'Etablissement dans le respect de la législation en vigueur en Principauté de Monaco relative à la protection des informations nominatives.
- Aucune information communiquée ou collectée n'est publiée, échangée, transférée ou cédée à un tiers quelconque à l'insu du client ou du membre
- L'Etablissement est très soucieux du respect de la vie privée de sa clientèle et veille scrupuleusement au respect de la protection des informations nominatives communiquées.
- Le traitement des données de la clientèle a fait l'objet d'une déclaration de traitement automatisé d'informations à caractère personnel auprès de la Commission de contrôle des informations nominatives (C.C.I.N).
- La collecte d'informations personnelles ou nominatives par l'Etablissement est strictement limitée aux besoins des services proposés en indiquant l'obligation ou non de fournir ces informations lorsqu'elles sont fournies directement par le client ou du membre.
- Ces données sont conservées pendant une durée de trois ans à compter du dernier contact du client de l'Etablissement.
- Les réponses aux informations précédées d'un (*) sont obligatoires, pour les besoins du traitement du dossier client. A défaut, l'Etablissement ne pourra donner suite à la demande du client.
- Conformément à la loi n°1.165 du 23 décembre 1993, modifiée, relative à la protection des informations nominatives, et à la réglementation applicable en Principauté de Monaco, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de suppression portant sur les données nominatives concernant le client, en écrivant, par courrier électronique à thermesmarinsmontecarlo@sbm.mc ou par voie postale à : Thermes Marins Monte-Carlo; 2 Avenue de Monte-Carlo, 98000 Monaco (Principauté de Monaco).

ABONNEMENT ANNUEL

Tarification:

- Le personnel de l'espace Wellness se tient à la disposition de la clientèle pour toute question concernant la tarification par ailleurs détaillée et mise à jour sur le site internet de l'Etablissement.

Remise:

- Des remises seront effectuées sur l'ensemble des prestations proposées par l'Etablissement uniquement en présence du membre muni de sa carte d'abonnement et en fonction des offres en vigueur.
- Les membres recevront un sac de sport, une gourde, des claquettes et auront accès au programme de fidélité de Monte-Carlo Société des Bains de Mer et à ses avantages spécifiques.

Résiliation de l'abonnement:

- La résiliation d'un abonnement en cours d'année ne fera pas l'objet d'un remboursement prorata temporis.
- Les abonnements ne sont ni cessibles, ni remboursables quel qu'en soit le motif.
- Dans le cas où un membre, ne serait pas présent tous les mois, il est précisé qu'aucune prolongation de la durée de son abonnement ne pourra lui être accordée.
- La Direction se réserve le droit de procéder, à tout moment, à l'annulation de l'abonnement en cas de non-respect des règles précisées dans ce Règlement Intérieur.

Décès:

En cas de décès d'un membre, le remboursement d'un abonnement sera possible à condition de faire parvenir à l'Etablissement un courrier officiel de résiliation adressé en recommandé de la part de le/les héritier(s) contenant:

- Un document notarié indiquant qui sont les héritiers et dans quelles proportions ils héritent pour permettre un remboursement de la quote part de chacun
- Le RIB de chacun des héritiers ou s'il y a un notaire chargé de la succession, le RIB de ce dernier qui se chargera de la répartition Une copie de l'acte de décès

La résiliation prendra effet dans un délai de 15 jours (ou plus) à compter de la réception de ce dossier complet. Le remboursement au prorata sera versé à cette date.

La Direction de l'Établissement pourrait décider d'interdire l'accès de l'Établissement ou suspendre l'abonnement de quiconque manquerait aux obligations telles que définies dans le présent Règlement Intérieur, tant dans sa partie I-Les Espaces du Wellness que dans sa partie II-Conditions Générales.